



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 1er février 2008

Conseillers en exercice : 43

Votants : 36

Convocation du Conseil Municipal :
le 21 janvier 2008

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 8 février 2008

**Classes de découvertes avec nuitées - Participation de la Ville -
Année 2008**

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Gérard NEBAS - M. Gilles FRAPPIER - M. Luc DELAGARDE - M. Guillaume
JUN - M. Paul SAMOYAU - M. Jacques LAMARQUE - Mme Jeanine BIMES - Mme
Andrée CHAREYRE -

Conseillers :

M. Michel PAILLEY - M. Rémy LANDAIS - M. Yannick TARDY - Mme Marie-Edith
BERNARD - Mme Catherine REYSSAT - Mme Nathalie BEGUIER - Mme Valérie
UZANU - Mme Isabelle RONDEAU - Mme Elsie COLAS - Mme Danièle
GANDILLON - Mme Madeleine CHAIGNEAU - M. Amaury BREUILLE - M. Bernard
JOURDAIN - M. Rodolphe CHALLET - M. Michel GENDREAU - M. Joël RENOUX -
M. Marc THEBAULT - M. Jean-Louis EPPLIN - M. Franck GIRAUD - Mme Françoise
BILLY - Mme Annie COUTUREAU - Mme Nicole GRAVAT - Mme Claudie
LAROCHE - Mme Elisabeth BEAUVAIS -

Secrétaire de séance : M. Guillaume JUN -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Dominique GUIBERT donne pouvoir à Claudie LAROCHE
- Stéphane TRONEL donne pouvoir à Jean-Louis EPPLIN
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT

Excusés :

Adjoints :

M. Robert PLANTECOTE -

Conseillers :

M. Alain GARCIA - Mme Catherine DEGUERCY - Mlle Karen NALEM - Mme Françoise
HALAT - Mme Christabelle CHOLLET - Mme Michelle LE FRIANT -

CONSEIL MUNICIPAL DU 1er février 2008

DELIBERATION D20080078

ENSEIGNEMENT

**Classes de découvertes avec nuitées - Participation de la Ville -
Année 2008**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Depuis plusieurs années, la Ville de Niort participe financièrement à l'organisation de classes de découvertes avec nuitées proposées par les directeurs, sous couvert de l'Inspection Académique.

Après validation par les Inspecteurs Départementaux de l'Education Nationale, les projets ont été examinés le 12 décembre 2007 par la Commission Classes de Découvertes et le montant prévisionnel de la participation de la Ville s'élève à 20 147.58 € conformément au tableau annexé à la présente délibération.

Afin de permettre aux directeurs d'engager les réservations nécessaires à la réalisation de leur projet (hébergement, transports...), il est proposé de verser la participation de la Ville de Niort de façon suivante :

- un acompte de 50% en fonction du tableau annexé,
- le solde après réalisation du projet, sur présentation des justificatifs. Tout réajustement des quotients familiaux modifiant les participations des familles et de la Ville de Niort fera l'objet d'une nouvelle délibération.
- la dépense sera imputée à la section fonctionnement - 2551 - 6574.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- accepter les propositions de la Commission,
- verser un acompte de 50% puis le solde dans les conditions fixées ci-dessus.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	30
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	13

Le Maire de Niort

Signé

Alain BAUDIN